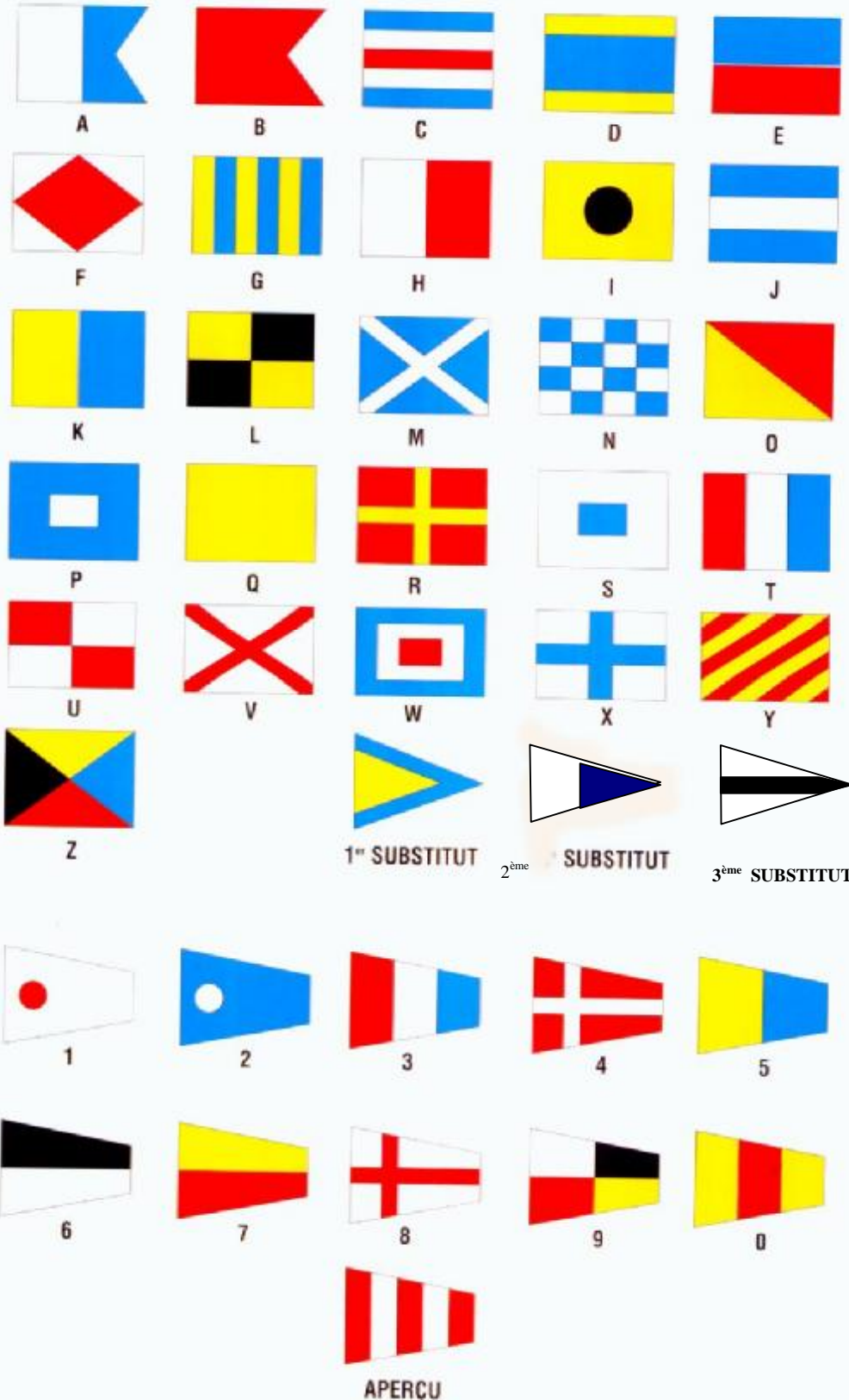


La 1^{re} Voile et Voiles/ Gallimard n'ayant pas trouvé d'accord.
La 3^{ème} édition des Règles de course ne sera pas imprimée.

Toutefois Gallimard conscient de la qualité et de la quantité du travail que j'ai effectué, m'autorise à le mettre à disposition pour un usage strictement réservé à l'usage du copiste et non destiné à une utilisation collective.

Toute représentation intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ET de l'éditeur Voiles/Gallimard est illicite (alinéa de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957).

Pavillons



AJOUTER LE 2^{ème}
substitut avant le
3^{ème}